

# #LaVieDuConseil<sup>42</sup>

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2014



**Agir pour notre cœur de ville,  
c'est agir pour tout Château-Thierry**



La nuit du Volley-Ball



Soutien aux employés de GEA menacés



Commémoration de l'appel du 18 juin

Ça y est, c'est reparti ! Après la mise en place de votre nouvelle majorité et les formalités administratives, la réunion du Conseil Municipal du lundi 16 juin a montré que l'action était déjà au rendez-vous. **Ainsi, les dossiers importants de ce deuxième mandat sont lancés sans perte de temps**, à l'image de la création d'un rond-point face à Greenfield, en lien avec la Communauté de Communes et le Conseil Général.

Conformément au projet électoral que vous avez été très nombreux à valider, l'attractivité et le rayonnement de notre ville sont nos préoccupations essentielles. **La réhabilitation de notre cœur de ville qui associe à la fois développement du logement et du commerce est maintenant lancée.**

Plusieurs délibérations ont été prises en ce sens. Elles nous engagent pour le mandat en cours et même bien au-delà, puisqu'avec l'aménagement de notre centre-ville, c'est de l'avenir de Château-Thierry dont il s'agit. L'objectif est de juguler la désertification commerciale de notre centre-ville.

Les causes sont multiples et le sujet est complexe. Mais contrairement à ce qui se passe dans les villes moyennes de notre pays, **nous refusons la fatalité de son déclin.** Avec la CCRCT, des décisions historiques ont été prises pour montrer que tous les efforts d'aménagements commerciaux devaient maintenant se faire au centre-ville.

Un tel projet ne peut se dessiner et se mettre en œuvre qu'avec les acteurs qui sont les commerçants eux-mêmes. Une large concertation a été mise en œuvre avec le soutien de la Chambre de Commerce et d'un bureau d'étude.

**Ce chantier va demander du temps pour se concrétiser et sera très lourd financièrement.** C'est pourquoi nous avons d'ores et déjà tissé des partenariats avec la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations), le Conseil Régional et l'Europe dans le cadre de la Transition Énergétique.

Pour autant, la réussite de ce projet dépend des propriétaires des baux et des commerçants. Nous comptons sur eux pour se rassembler et **je tiens à saluer l'engagement volontariste de l'association des Boutiques de Château-Thierry.** Le cœur historique et patrimonial de notre centre-ville doit être une plus-value pour tout Château-Thierry.

***C'est tous ensemble  
que nous devons agir  
pour l'attractivité de  
notre ville.***

Oui, nous démontrons que la défense du commerce de proximité, à l'image des aménagements urbains déjà réalisés, est une volonté réelle. **Pour nous, ce n'est pas un argument électoral**, contrairement à certains élus qui prétendent le défendre tout en votant contre les délibérations proposées sur le sujet... **Mais ces obstructions n'altèrent en rien notre volonté et notre détermination.**

**Plus que jamais, nous agissons pour notre ville et pour ses habitants.**

**Le député-maire de Château-Thierry**

## Feuille d'émargement

**Présents :** M. KRABAL - M. BEAUVOIS  
Mme DOUAY - M. REZZOUKI - M. TURPIN  
Mme CLERBOIS - M. DUCLOUX  
Mme LEFEVRE - M. BOZZANI - Mme MAUJEAN  
M. EUGENE - M. BOKASSIA - Mme MARTELLE  
M. GENDARME - M. MARLIOT

M. JACQUESSON - Mme GOSSET  
Mme ROBIN Mme BONNEAU - M. BOUTELEUX  
M. BERMUDEZ - Mme OKTEN  
Mme VANDENBERGHE - M. MOLARD  
Mme FECCI-PINATEL M. FAUQUET  
Mme ARISTEE - M. COPIN.

**Absents excusés :**  
Mme PONDROM  
M. FRERE (P. à M. REZZOUKI)  
Mme THOLON - Mme NOTARFRANCESCO  
Mme LAMBERT (P. à M. BEAUVOIS)

## #LVDC42

Directeur de la publication : Jacques Krabal  
Merci au Service communication,  
ville de Château-Thierry  
Imprimerie Harvich Tiré à 8 500 exemplaires  
I.S.S.N. : 1286 - 2126  
Informations au 03.23.84.86.86 / chateau-thierry.fr

# Au fil des délibérations

Château-Thierry : Une ville à vivre, aujourd'hui et demain

## AFFAIRES GENERALES

### Dénomination du Centre Technique et Administratif

L'annexe de la mairie, située rue de la Plaine prend le nom de « Pôle Jean-Pierre LEBEGUE ». Responsable de l'éclairage public durant de nombreuses années à la mairie, Jean-Pierre Lebegue, en plus de son travail reconnu de tous, était également un bénévole engagé au sein de plusieurs associations de notre ville.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### Règlement intérieur du Conseil municipal

Un nouveau règlement intérieur a été adopté. Il fixe les règles de la vie municipale pour les 6 années à venir.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### Charte éthique du conseil municipal

Dans une optique de transparence et d'exemplarité de la vie publique locale, chaque conseiller municipal s'engage à signer individuellement la charte éthique. Elle impose notamment de déclarer tout lien éventuel avec des groupes d'intérêts.

Un comité d'éthique, constitué de personnalités totalement extérieures à la mairie, est créé afin d'établir annuellement un rapport sur le train de vie des élus. Ce comité peut être saisi par tout citoyen pour tout problème d'éthique.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

## URBANISME

Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) - ZIR de la Moiserie

Il s'agit de faire concorder le schéma d'aménagement de l'opération d'extension de la ZIR de la Moiserie menée par la communauté de communes et le PLU, dans un objectif de renforcement de l'activité économique et d'extension de cette zone, importante pour notre ville.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### Restauration immobilière et obligation de ravalement

Une opération de restauration immobilière sur le territoire de la commune est engagée. Des travaux importants de réhabilitation vont être entrepris, en conformité avec la politique volontariste d'amélioration de l'habitat et de lutte contre l'habitat insalubre. Ces travaux seront effectués avec l'objectif de valoriser la qualité architecturale du patrimoine bâti historique de la ville et de renforcer l'attractivité du centre-ville.

L'opération sera menée sur les rues suivantes : Grande Rue, rue Jean de La Fontaine, rue du Château et une partie de la rue Carnot.

Une campagne de ravalement obligatoire sera lancée, après concertation avec associations et professionnels du secteur immobilier. Pour les propriétaires, des aides pourront être allouées.

**30 POUR, 1 ABSTENTION** ✓

### Avenant au bail de l'Inspection Académique de l'Aisne (1, quai Gambetta)

Le bail conclu avec l'inspection académique de l'Aisne est modifié pour tenir compte de leur déménagement d'une partie des locaux.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### Avenant au bail avec la SARL SV Bio (place de l'hôtel de ville)

La réévaluation du loyer du magasin « La Vie Claire » ne sera pas effective cette année : les exploitants du commerce doivent réaliser des travaux d'isolation. La municipalité, soucieuse de garder nos commerces en centre-ville et d'en renforcer l'attractivité, décide de modifier le bail initial par avenant.

**30 POUR, 1 ABSTENTION** ✓

## FINANCES

### Tarifs municipaux de l'école de musique

Une augmentation des tarifs municipaux de l'école de musique a été décidée. Elle sera, cette année encore, limitée à l'inflation.

A noter que les familles peuvent régler les frais d'inscription en les échelonnant sur plusieurs mois.

**29 POUR, 2 CONTRE** ✓

### Institution d'une taxe annuelle sur les friches commerciales

Une vitrine vide a un effet désastreux en termes d'image pour toute une rue. Le conseil décide d'une taxe, appliquée aux commerces qui ne sont plus exploités ni occupés depuis au moins 2 ans. En cas de possession de plusieurs locaux vacants, le propriétaire devra s'acquitter de la taxe pour chacun. Celle-ci n'est pas due lorsque l'absence d'exploitation est indépendante de la volonté du redevable.

Cette décision émane d'une demande des commerçants de centre-ville, pénalisés par la présence de vitrines désaffectées aux côtés de leurs boutiques.

**29 POUR, 2 CONTRE** ✓

### Subventions aux associations

L'association « les Ambassadeurs du terroir et du tourisme » organise un événement viticole les 25 et 26 octobre prochain. Cette manifestation de grande envergure est très importante pour notre ville comme pour le territoire. Elle a pour objectif la promotion et le renforcement de l'identité du sud de l'Aisne comme "terre de Champagne". La ville, le Conseil Général, le Conseil Régional, l'Europe, ainsi que plusieurs communautés de communes, soutiennent cette initiative au travers d'une subvention.

**27 POUR, 4 ABSTENTIONS** ✓

## SPORT



Aménagements d'un parc accro-filte au Vieux Château

### Subventions de fonctionnement aux clubs sportifs

La répartition des subventions s'est faite après étude des dossiers de demande de subventions.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### Répartition de l'aide aux clubs sportifs employant un salarié

Afin de soutenir les clubs sportifs employant un salarié, la ville alloue une aide de 24 000 euros à répartir entre les clubs sportifs concernés.

**31 POUR, 2 ABSTENTIONS** ✓

### Château médiéval - parcours extérieur avec filets

Dans un souci de valorisation et de dynamisation de son patrimoine, la ville poursuit la mise en place d'activités sur le site du château médiéval. Vient d'être installé un parcours ludique en filet de protection antichute avec pont levis d'accès : plus de 1 000 mètres accueillent désormais grands et petits pour des heures de plaisir, d'acrobatie et de jeux dans les airs.

Une subvention auprès des fonds Leader, programme de financement européen, est sollicitée.

**26 POUR, 5 ABSTENTIONS** ✓



Les façades rue du Château qui devront être rénovées

### TRAVAUX Agrandissement du gymnase Adriaenssens

*Demande de subvention auprès de la Communauté de Communes de la Région de Château-Thierry*

Au regard de la polyvalence du gymnase Adriaenssens (diversité des installations, évolution des clubs et augmentation du nombre de pratiquants), la ville décide de travaux de rénovation, d'agrandissement et de mise en accessibilité de cette structure.

Une demande de subvention d'équipement auprès de la CCRCT est sollicitée.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### Acquisition d'un véhicule poids lourd de déneigement

*Demande de subvention d'équipement à la CCRCT*

L'état de vétusté avancée de l'actuel véhicule et la nécessaire garantie de continuité du service public font que la ville doit acquérir un nouveau véhicule poids lourd de déneigement.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### Plan d'efficacité énergétique

*demande de subvention d'équipement auprès de la Communauté de Communes de la Région de Château-Thierry.*

La ville est engagée dans la réalisation d'un important plan d'action en matière d'efficacité énergétique, avec comme volonté la réduction de la consommation et des émissions de gaz à effet de serre. La rénovation de l'éclairage public est un chantier prioritaire qui permet non seulement de réduire le pic de consommation à la tombée de la nuit, mais aussi les dépenses en électricité de la commune.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### Rénovation du sol sportif du Palais des Sports

*Demande de subvention dans le cadre du contrat départemental de développement local du territoire*

Le parquet existant est remplacé par une dalle ciment revêtue d'un sol sportif en caoutchouc, plus polyvalent.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### Remise en conformité des locaux accueillant les Ateliers d'Art

*Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)*

Le montant des travaux non subventionnés sera pris en charge par le budget communal. L'Etat a d'ores et déjà apporté une aide exceptionnelle de 80000€, suite à cet incendie.

### Groupement de commandes pour la réalisation de travaux, rue du château

La rue du Château, l'une des plus anciennes de notre ville, doit être refaite complètement, réseaux souterrains et aménagement surfacique.

Dans un souci de mutualisation des moyens financiers et matériels, la ville recourt à l'association des maîtrises d'ouvrage de la commune, du SARCT et de l'USESA afin de minimiser les impacts des travaux. Cet outil juridique dénommé « groupement de commandes » permet en outre de réaliser des économies d'échelle.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### SANTÉ Institut de formation en soins infirmiers

*Convention avec le centre hospitalier de Soissons*

Depuis 2004, le centre hospitalier de Soissons et la ville de Château-Thierry se sont associés afin de permettre l'installation à Château-Thierry d'une unité de formation aux soins infirmiers. Ce partenariat très fort a un impact conséquent sur les actions santé de la ville. La possibilité d'étendre cette formation à tous les métiers de la santé est en réflexion. Un groupe de travail doit être constitué avec les directeurs d'hôpitaux de Soissons, de Château-Thierry et de Villiers Saint Denis. De fait, la présence de l'IFSI dans le sud de l'Aisne garantit un renforcement de l'offre de soin sur notre territoire, d'autant plus que les résultats obtenus aux examens par les étudiants sont très bons.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

## EDUCATION JEUNESSE > CULTURE

### Participation financière au fonctionnement des écoles privées sous contrat

Pour le fonctionnement de l'école Sainte Marie Madeleine pour l'année 2013/2014, la participation de la commune s'élève à 33 120 euros.

**29 POUR, 1 CONTRE,  
1 NON PARTICIPATION** ✓

### Règlement intérieur Espace Famille - modification

L'adresse et le numéro de téléphone de l'Espace Famille ont été modifiés. Les bureaux sont maintenant installés au sein même de l'Hôtel de Ville et sont ouverts tous les jours, afin de faciliter l'accessibilité et de renforcer le service.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

Les demandes d'annulation de la restauration des ASLH les mercredis, petites et grandes vacances doivent se faire, par mail ou par téléphone (0323838704), 48h à l'avance afin de limiter le gaspillage alimentaire.

**30 POUR, 1 ABSTENTION** ✓

### Ecole élémentaire Bois Blanchard

Une aide exceptionnelle d'un montant de 346 euros est versée à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Bois Blanchard, suite à un manque de cotisation perçue et le non-paiement d'une sortie en classe de découverte.

**29 POUR, 2 CONTRE** ✓

### Séjour collectif famille 2014

Le centre social de La Rotonde propose un séjour familles du 7 au 13 juillet 2014. Une demande de subvention est effectuée auprès de Vacances Ouvertes

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### Plan de déplacement Jeunes

Le plan de déplacement Jeunes a pour objectif de réfléchir sur les pratiques de déplacements entre le domicile et l'établissement éducatif au quotidien. Une réflexion doit être engagée pour les établissements de St Joseph, Louise Michel, Sainte Marie Madeleine, les Filoires et Jean Racine.

**30 POUR, 1 ABSTENTION** ✓

### Classes musique 6ème et 5ème

Des conventions « Projet musique » sont signées entre Jean Rostand et le conservatoire de musique pour créer une classe musique en 6ème et 5ème.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

# Au fil des délibérations

Fidèle à ses habitudes, en fin de conseil le Maire donne la parole aux citoyens

## HOMMAGES

### ► Pierre LEMRET

Un pilier de notre cité vient de nous quitter. Un siècle d'engagement sur tous les fronts, au service de la ville (mandat de maire de 1965 à 1971, conseiller municipal pendant 40 ans) et surtout au service de ses habitants. Nous lui devons les aménagements du quartier des Vaucrises, l'édification de la piscine municipale, la création de l'école de musique Eugène Jancourt, la fondation de la Maison des Jeunes et de la Culture, la mise en place de la station d'épuration, la constitution de l'association Arts et Histoire, associée au Musée de l'Hôtel Dieu. Il voulait offrir aux habitants de la ville des équipements de qualité, un accès aisé au

sport et à la culture, ainsi qu'une ouverture sur le monde (il est à l'origine du rapprochement avec la ville de Pössneck). Maintes fois récompensé pour services rendus (chevalier et officier de l'Ordre National du Mérite, chevalier des palmes académiques, médaille départementale et communale d'or), il a voué sa vie aux autres. La ville et ses habitants lui doivent beaucoup et lui témoigneront leur gratitude en lui dédiant un espace digne de son action.

### ► Catherine DIGARD

Professeur d'histoire-géographie et engagée au sein de nombreuses associations patriotiques (Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes -la FNDIRP-

l'ANACR, l'ANCAC et l'Association pour les Etudes sur la Résistance Intérieure -AERI-), Catherine DIGARD cherchait à sensibiliser la jeune génération, à lui transmettre les valeurs défendues par la Résistance, justice et liberté.

Elle a œuvré avec dynamisme et persévérance pour encourager ce nécessaire travail de mémoire et permettre par là-même à nos jeunes, en méditant sur l'histoire de la Résistance, de se préparer à leur métier d'homme et à leur rôle de citoyen.

Elle faisait vivre la flamme de la Résistance. A nous de faire en sorte qu'elle ne s'éteigne pas !

## BUREAUX DE VOTE

A l'issue du Conseil, le conseiller ré-



gional FN Dominique Padieu, qui avait tenté d'intervenir pendant les débats, a expliqué qu'il avait pris part au scrutin dans 4 bureaux de vote de différentes communes, lors des élections européennes. Les élus du groupe Château-Thierry fait Front n'avaient pas désigné d'assesseurs pour le scrutin européen. Il leur a été rappelé que tout élu local doit prendre part à la tenue des bureaux de vote, ce que le député-maire a également précisé à monsieur Padieu.



## Motion de soutien aux salariés de GEA Farm Technologies

Le groupe GEA WESTFALIA envisagerait la fermeture de l'unité de production de Château-Thierry, spécialisée dans la traite manuelle, et sa relocalisation aux Pays-Bas. Dès lors, 79 personnes sont contraintes à la mobilité. La ville apporte son soutien à l'ensemble des salariés, s'oppose à la relocalisation de l'unité de production et interpelle le ministre de l'Economie et du redressement productif, Arnaud MONTEBOURG.

VOTE À L'UNANIMITÉ



## Motion sur le projet de nouveau découpage territorial

Le projet de rapprochement entre la région Picardie et la région Champagne-Ardenne permettra non seulement de renforcer le développement économique à travers des pôles de compétitivité, mais également de mutualiser les moyens dans les domaines de l'éducation, de la santé, des réseaux de communication et des flux routiers. Nos jeunes vont vers Reims pour leurs études, les liens avec le CHU rémois sont essentiels et les déplacements de loisirs se font aussi vers la Marne. Le travail de partenariat fort, tissé dans le cadre du G10, trouverait une suite logique et cohérente.

29 POUR, 2 ABSTENTIONS



## LIBERTÉ D'EXPRESSION Tribunes politiques

### Les Conseils Municipaux se suivent et ne se ressemblent pas.

Comme l'a illustré celui qui s'est déroulé le 16 juin dernier, il semble que nous ne soyons ni au bout de nos surprises, ni au bout de nos peines.

En effet, deux élus de l'opposition se sont montrés en dessous de tout, ne comprenant rien à rien, confondant des dossiers n'ayant aucun rapport entre eux et, de ce fait, disant n'importe quoi pour voter n'importe comment.

Tous deux du même parti, hier, ils prétendaient pouvoir diriger la Mairie comme leurs leaders prétendent pouvoir diriger la France, demain. L'expérience qu'on en a aujourd'hui démontre une évidence dont il faut se persuader : À quelque niveau que ce soit, ils ont toutes les compétences pour nous mener droit dans le mur.

### Groupe Château-Thierry rassemblée

La tribune du groupe Droite Unie pour Château-Thierry n'a pas été communiquée dans les délais.

Madame, Monsieur,

Un au-revoir à notre ami et camarade Pierre LEMRET décédé dans sa 102ème année au terme d'une vie totalement au service des gens. Militant CGT et du PCF, il reste l'exemple de l' élu intègre, dont le seul objectif était « l'humain d'abord ». Depuis des années, toutes les attaques contre les acquis sociaux de 1936 et de 1945 le révoltaient. Nous continuons son combat. L'actualité est remplie de ces luttes pour l'avenir de notre pays : la grève des cheminots pour empêcher la privatisation du rail, celle des intermittents du spectacle sans qui la culture s'arrête en France, celle des infirmières, des gardiens de prisons, les manifestations des fonctionnaires, des retraités, etc ..., et la lutte des travailleurs de GEA (ex-Westfalia) pour le maintien de leur emploi sur le site de Ch-Thierry. Nous les soutenons dans cette lutte pour leur avenir.

### Groupe Mieux Vivre à Château-Thierry

La tribune du groupe Château-thierry fait front n'a pas été communiquée dans les délais.